

Objet : Consultation pour la gestion logistique (réalisation d'état des lieux et astreinte) du site de KO WE KARA à Nouméa.

Annexes :

1. Projet de contrat et ses annexes.
2. Guide de rédaction du mémoire technique

Bonjour,

Dans le cadre de la gestion du site de KO WE KARA, la province Sud souhaite retenir un prestataire qui sera en charge de :

- Réaliser les états des lieux entrants et sortants de tous les locataires
- Effectuer des astreintes lors des locations
- D'intervenir sur site si besoin lors de ces astreintes

À cette fin, une consultation est lancée pour la réalisation de ces missions dont le détail exact figure au contrat et ses annexes.

Vous êtes invités à remettre une offre en tenant compte des indications suivantes :

a) Visite des lieux et présentation du fonctionnement du contrat

Une visite ainsi qu'une présentation du fonctionnement contrat, non obligatoire, sera organisée le **20 août 2025 à 9h00**. Les candidats intéressés sont tenus de s'inscrire **impérativement 24h** avant la date de visite en utilisant le formulaire de la présente page de consultation.

b) Contenu de l'offre

Votre offre devra comprendre les pièces suivantes, dûment complétées, paraphées et signées :

- Le projet de contrat
- Son annexe 02 – BPU
- Son annexe 05 – DQE
- Son annexe 03 – Mémoire technique, servant de base à l'évaluation technique de l'offre.

L'ensemble des documents devront être complétés sans modification sous peine d'élimination de l'offre.

Si votre offre est sur le point d'être retenue, vous devrez fournir dans un délai de 5 jours à compter de la demande du maître d'ouvrage, pour vous, vos cotraitants et vos sous-traitants éventuels :

- KBIS de moins de 3 mois ;
- Attestations fiscales en 3 volets de l'année en cours ;
- Attestation CAFAT / RUAMM du dernier trimestre exigible ;
- Relevé d'identité bancaire ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité ;
- **Version au format natif (Word, Excel, etc.) de votre offre.**

c) Jugement des offres

- Offres inappropriées, irrégulières, inacceptables ou anormalement basses

Dans le cadre de la présente consultation, la qualification des offres inappropriées, irrégulières, inacceptables ou anormalement basses est effectuée, conformément aux dispositions de l'article 27-1 de la délibération n° 424 du 20 mars 2019 modifiée.

Une offre est inacceptable lorsque son prix excède le seuil de 115% de l'estimation administrative retenue par le pouvoir adjudicateur avant le lancement de la consultation.

- Classement des offres recevables

Il sera tenu compte dans le jugement des offres les critères pondérés suivants :

CRITÈRE	SOUS-CRITERE	NOTE MAXIMALE
Prix	DQE	70
Valeur technique	Voir cadre du mémoire technique.	30
TOTAL NOTE		100

Les méthodes de notation utilisées seront les suivantes :

- Formule pour les critères et sous-critères quantitatifs (paramètres prix) :

$$Note\ attribuée = note\ maximale\ du\ critère * \frac{paramètre\ le\ moins\ élevé\ parmi\ les\ candidats}{paramètre\ du\ candidat\ analysé}$$

- Échelle de notation pour les critères et sous-critères qualitatifs (paramètre valeur technique) :

$$Note\ attribuée = note\ maximale\ du\ critère * coefficient\ de\ l'échelle\ de\ notation\ ci\ dessous$$

- Réponse très satisfaisante (excellente) : 100 % de la note maximale
- Réponse satisfaisante (bonne) : 75 % de la note maximale
- Réponse passable (moyenne) : 50 % de la note maximale
- Réponse insuffisante (médiocre) : 25 % de la note maximale
- Éléments non fournis ou inexploitable : 0 % de la note maximale

- Chaque note de critère ou de sous-critère est arrondie à la 1^{ère} décimale.

Afin d'éviter de fausser le poids relatif des critères, la meilleure soumission doit en fin de compte bénéficier de la note maximale pour un critère donné. Lorsque la méthode de notation retenue ne conduit pas à ce résultat, les notes de toutes les soumissions sont recalculées proportionnellement afin d'atteindre ce résultat, et sont arrondies à la 1^{ère} décimale.

d) Conditions formelles de remise de l'offre

Les offres reçues après la date et l'heure limites ne seront pas examinées.

Pour toute demande d'information, utilisez le formulaire de la page de la consultation.

Dans l'attente d'une proposition de votre part, je vous prie d'agréer, l'expression de nos considérations distinguées